

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 29 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de CLUIS s'est réuni le vendredi 29 Janvier 2016 à 20 heures, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude MINET, Maire.

Présents : Mmes MM. MINET, BALLEREAU, PAPI, CHAVENAUD, FRADET O, RAMEAU, GUILLEMINÉAU, GUILLAUME, PARSAT, PONTIER, PARNY.

Secrétaire : Madame PAPI Céline

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant qu'il y a lieu de rajouter dans l'ordre du jour : participation financière voyage scolaire - demande subvention DETR pour Aménagement Salle des Fêtes.

Puis, il informe le Conseil Municipal de la démission de Mme HUET Marie-Pierre, conseillère Municipale.

CHAUFFERIE BOIS - CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE :

Quatre bureaux d'études ont répondu à la consultation lancée pour mener à bien la mission de maîtrise d'œuvre relative à la création d'une chaufferie bois. Après examen des propositions, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de LARBRE pour un montant d'honoraires de 10 700 €. Les principaux critères de choix ont porté sur les références de projets similaires, les moyens matériels et humains et du montant des honoraires. En outre, ce bureau d'études est également retenu pour l'aménagement de la Salle des Fêtes.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Région apportera une aide financière à hauteur de 40% du montant des travaux.

De plus, il faut envisager de sur-dimensionner la chaudière et opter pour la construction d'un silo extérieur au vu des utilisateurs potentiels du futur réseau de chaleur (OPAC, SCALIS, EHPAD).

RENOVATION DE LA MAISON D'EXPRESSION ET DE LOISIRS

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été signé.

Compte tenu des différentes obligations de diagnostics et sondages liés au projet de rénovation de la salle des fêtes, la consultation des contrôleurs techniques CTS et des coordonnateurs SPS - pour la réalisation du diagnostic amiante et plomb, des géotechniciens, a été lancée. L'ouverture des offres de ces prestations est prévue prochainement.

ENGAGEMENT DANS L'ELABORATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Il est accordé aux gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP) la possibilité de déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP). Ces documents permettent de planifier sur trois ans les travaux à réaliser pour rendre les ERP accessibles. Les travaux nécessaires à la mise en conformité ont été identifiés. Le Conseil Municipal déposera un dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) pour l'ensemble de son patrimoine concerné.

CONTRAT ASSURANCE PERSONNEL :

La Commune adhère au Contrat-Groupe d'assurances pour le personnel initié par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre.

Le contrat actuel souscrit auprès de GROUPAMA arrivera à terme le 31 décembre 2016.

Le Conseil Municipal charge le Centre de Gestion de lancer une consultation afin de poursuivre ce service et se prononcera définitivement sur l'adhésion au contrat en fonction des conditions proposées par le titulaire du marché.

CREATION NOUVEAU CUI

Suite à la démission de l'agent en contrat CUI (Contrat Unique d'Insertion), il s'avère nécessaire d'en créer un nouveau à compter du 22 février 2016 à raison de 20 H par semaine.

Cet agent assurera le ménage des locaux, la surveillance des enfants à la cantine scolaire, le service du repas et l'accompagnement des enfants lors des activités périscolaires.

PROJET EXTENSION PERIMETRE SYNDICAT DES EAUX

Dans le cadre des dispositions de la loi NOTRe, les Syndicats Intercommunaux doivent intervenir sur trois communautés de Communes pour perdurer. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition de rattachement de la Commune de MEASNES au Syndicat des Eaux de l'Auzon.

DEMANDE SUBVENTION -

Une subvention sera sollicitée pour les travaux de rénovation de la maison d'expression et de Loisirs, au titre de la DETR.

VOYAGE SCOLAIRE EN ANGLETERRE

Le Conseil Municipal n'a pas donné suite à la demande de participation financière formulée par le Collège George Sand pour le déplacement prévu en Angleterre.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoir qu'il a reçues :

➤ Attribution de concessions dans le cimetière pour les familles LE HYARIC et NARDO.

COMMISSIONS MUNICIPALES ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Suite à la démission de Mme HUET M. Pierre, il n'est pas envisagé de procéder à son remplacement au sein des commissions constituées.

Néanmoins, ont été désignés, membres suppléants, en remplacement : M. BALLEREAU Jean -Marc au Syndicat des Transports Scolaires de LA CHATRE et Mme CHAVENAUD Joselyne à la CDC Val de Bouzanne - Carte CEG.

INFORMATIONS DIVERSES

ECLAIRAGE PUBLIC Route des Valettes

Le devis présenté par la Société FONROCHE pour un éclairage solaire a été accepté.

Par ailleurs, l'élaboration d'un audit sur le réseau et le matériel d'éclairage public a été demandée au SDEI afin de faire un état des lieux précis du réseau en vue d'améliorer la qualité de l'éclairage public et de diminuer le coût budgétaire du poste électricité.

AMENAGEMENT JARDIN MAIRIE

L'aménagement des jardins de la Mairie est en cours de réalisation : certains murs ont été démolis, d'autres arasés. Un courrier a été adressé au SDEI pour le déplacement d'un poteau EDF situé Ruelle des Fossés qui dénature le site.

ACCESSIBILITE COUR MAIRIE

Le projet sera exécuté sur la base des prescriptions émises par le Préfet de la Région Centre - Val de Loire - afin de ne pas endommager les vestiges médiévaux découverts lors des sondages pratiqués.

TOITURES MAIRIE

La demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Patrimoine a été déposée.

VALORISATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION

Conformément à la réglementation en vigueur, la Commune souhaite améliorer le fonctionnement de la filière boues par la mise en place d'un suivi

agronomique, d'une part et, d'autre part, par la création d'une aire de stockage (stockeur). Des bureaux d'études seront consultés.

Le Conseil Départemental apportera une aide financière à hauteur de 35% du montant total des travaux. Un courrier a été adressé à l'Agence de l'Eau pour connaître leur mode de financement.

RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

Une subvention de 1 024 € est accordée à la Commune par la Direction Générale de l'ONAC-VG pour les travaux de rénovation entrepris au Monument aux Morts.

DONNEES INSEE

Recensement Population légale au 1/01/2016 : 1006 habitants.

AUDIT CIMETIERE

Le Groupe ELABOR « Cimetières de France » va présenter un rapport de l'étude diagnostic de notre cimetière communal (AUDIT gratuit) et établir un devis pour la restructuration du cimetière.

PROJET EOLIEN

Monsieur le Maire a rencontré la responsable du projet de parc éolien présenté par la Société H2air prévoyant l'implantation d'une éolienne sur le territoire de la Commune de CLUIS. Il est prévu le dépôt du permis de construire en Mars prochain. Des réunions publiques seront organisées les 25 et 26 Mars 2016 salle Ivanhoé afin de répondre aux différentes interrogations des administrés.

REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire fait part des remerciements reçus pour les bons d'achat et le repas des aînés.

CONSEIL D'ECOLE

Il se tiendra le 2 février 2016 à 18 H à l'école de CLUIS.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.